

INVESTISSEMENTS

TABLE DES MATIÈRES

1. SUIVI DES INVESTISSEMENTS	5
2. SUIVI DES PROJETS MAJEURS	7
2.1. Projets initiés après l'adoption du projet de loi n° 34.....	13
2.1.1. <i>Raccordement du nouveau poste 315-25 kV de Côte Saint-Luc.....</i>	13
2.1.2. <i>Raccordement de deux nouveaux transformateurs au poste de Sainte-Rosalie.....</i>	13
2.1.3. <i>Construction d'un simulateur de puissance</i>	13
2.1.4. <i>Raccordement de la communauté autochtone de Kitcisakik.....</i>	13
2.1.5. <i>Construction d'une nouvelle centrale thermique et d'un système de stockage d'énergie à Kangiqsujuaq.....</i>	13
2.1.6. <i>Réseau structurant de transport en commun (RSTC) – Tramway ville de Québec.....</i>	13
2.1.7. <i>Construction de la nouvelle centrale hybride d'Aupaluk</i>	14
2.2. Projets autorisés – pré projet de loi n° 34.....	14
2.2.1. <i>Travaux de raccordement du réseau de distribution aux postes satellites du Transporteur.....</i>	14
2.2.2. <i>Report de la fin des travaux.....</i>	14
2.3. Projets complétés.....	14
2.3.1. <i>Initiés après l'adoption du projet de loi n° 34.....</i>	14

1. SUIVI DES INVESTISSEMENTS

1 En 2023, le Distributeur a réalisé des investissements totalisant 968,3 M\$ regroupés sous les
2 catégories suivantes :

- 3 • Croissance

4 Les investissements liés à la croissance de la demande totalisent 578,8 M\$. Ils visent
5 principalement le raccordement des nouveaux abonnements, le renforcement et le
6 prolongement du réseau de distribution, ainsi que les investissements dans les réseaux
7 autonomes. Le Distributeur souligne qu'afin de répondre à la croissance de la clientèle
8 québécoise, 387,0 M\$ ont été consacrés au raccordement de clients.

- 9 • Maintien des actifs

10 Le Distributeur a affecté 321,4 M\$ au maintien de ses actifs afin de veiller à la pérennité
11 de ses installations et au maintien de leur performance. Ces investissements visent
12 notamment la correction de situations problématiques sur le réseau et le remplacement
13 d'équipements. Ainsi, les actifs ne répondant plus aux normes de performance,
14 devenus inexploitable en raison de facteurs externes ou faisant l'objet d'une
15 détérioration prématurée, doivent être remplacés ou remis à neuf.

- 16 • Respect des exigences

17 En 2023, les investissements liés au respect des exigences totalisent 59,8 M\$. Ces
18 investissements permettent au Distributeur de s'acquitter de ses obligations
19 contractuelles envers des tiers et de satisfaire aux exigences législatives,
20 réglementaires ou autres liées à ses activités. Le programme d'enfouissement du
21 réseau est notamment présenté dans cette catégorie.

- 22 • Amélioration de la qualité

23 En 2023, 8,3 M\$ des investissements sont liés à l'amélioration de la qualité. Ces
24 investissements sont principalement réalisés en collaboration avec la Vice-présidence
25 – Technologies numériques et la direction principale – Recherche et innovation. Ils
26 visent notamment la gestion optimale des infrastructures de télécommunication et des
27 systèmes d'information. Ces investissements comprennent également les activités de
28 recherche et le développement menées en collaboration avec l'Institut de recherche
29 d'Hydro-Québec (IREQ) afin d'assurer le leadership de l'entreprise dans l'évolution de
30 la connaissance et des solutions technologiques visant l'amélioration de la
31 performance.

32 Le tableau 1 présente les investissements réels du Distributeur par catégories et par types de
33 projets pour l'année 2023.

**TABLEAU 1 :
SUIVI DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES – 2023 (M\$)**

Catégories d'investissements	2023		
	Investissements (excluant les projets majeurs)	Projets majeurs	Total
Maintien des actifs	285,7	35,7	321,4
Réseau de distribution	212,6		212,6
Réseaux autonomes	14,5	12,5	27,0
Bâtiments	12,3		12,3
Autres ¹	46,2	23,2	69,4
Amélioration de la qualité	4,0	4,3	8,3
Respect des exigences	53,6	6,3	59,8
Demandes de tiers	40,6	0,5	41,2
Programme d'enfouissement	2,8		2,8
Autres ²	10,1	5,7	15,8
Croissance	453,4	125,4	578,8
Réseau de distribution	47,0	31,6	78,6
Alimentation des abonnés	387,0	0,0	387,0
Réseaux autonomes	5,4	93,8	99,2
Autres ³	14,0		14,0
Total	796,6	171,7	968,3

Les totaux et sous-totaux sont calculés à partir des données non arrondies.

Principalement:

- ¹ Autres actifs de soutien; activités de mesurage et relève.
- ² Poteaux en commun; ententes contractuelles avec la Commission des services électriques de Montréal (CSEM); droits d'émission de gaz à effet de serre.
- ³ Équipements de mesurage

1 Pour l'année 2023, les projets majeurs totalisant 171,7 M\$ comprennent les projets autorisés
2 par la Régie de l'énergie¹ (la Régie) avant l'adoption du projet de loi n° 34² et tous nouveaux
3 projets d'investissements du Distributeur dont les coûts sont supérieurs à 25 M\$³, ci-après les
4 « projets majeurs » (voir la section 2 pour le détail).

¹ Avant l'adoption du projet de loi n° 34, une autorisation spécifique de la Régie était requise pour les projets supérieurs à 10 M\$.

² LQ 2019, c.27.

³ Conformément au décret 789-2019 (juillet 2019) déterminant le nouveau seuil des investissements requérant une autorisation spécifique de la Régie (avant l'adoption du projet de loi n° 34).

- 1 Le tableau 2 présente les investissements réels du Distributeur par types d'investissements
 2 pour l'année 2023.

TABLEAU 2 :
SUIVI PAR TYPES D'INVESTISSEMENTS – 2023 (M\$)

Types d'investissements	2023
Investissements à impact main-d'œuvre ¹	724,9
Investissements excluant les projets majeurs	694,1
Projets majeurs	30,7
Autres investissements	243,5
Investissements excluant les projets majeurs	102,5
Projets majeurs	141,0
Investissements totaux	968,3
Investissements excluant les projets majeurs	796,6
Projets majeurs	171,7

Les totaux et sous-totaux sont calculés à partir des données non arrondies.

- 1 Travaux réalisés essentiellement par l'effectif métiers-lignes ainsi que les ingénieurs et techniciens responsables de l'ingénierie des projets.

2. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

3 Les projets majeurs comprennent les projets autorisés par la Régie⁴ avant l'adoption du projet
 4 de loi n° 34⁵ et tous nouveaux projets d'investissements du Distributeur initiés après l'adoption
 5 du projet de loi n° 34 dont les coûts sont supérieurs à 25 M\$⁶.

6 Le Distributeur présente au tableau 3 le suivi des projets majeurs pour l'année 2023 en deux
 7 sections :

- 8 • Projets initiés après l'adoption du projet de loi n° 34

9 Cette section présente le budget total autorisé en accord avec le répertoire des
 10 pouvoirs de décision d'Hydro-Québec actuellement en vigueur, le budget total révisé,
 11 le cas échéant, ainsi que la prévision de la fin des travaux au 31 décembre 2023. De
 12 plus, le tableau présente les investissements réalisés par le Distributeur pour l'année
 13 2023 ainsi que les investissements cumulatifs.

- 14 • Projets autorisés – pré projet de loi n° 34

⁴ Voir *supra* note 1.

⁵ Voir *supra* note 2.

⁶ Voir *supra* note 3.

1 Cette section présente les mêmes renseignements que la section précédente à
2 l'exception du budget total qui est remplacé par la valeur autorisée par la Régie dans
3 la décision afférente.

4 À la section Descriptions et commentaires de ce tableau, le Distributeur explique les révisions
5 du budget total prévu par rapport aux *Renseignements fournis en vertu de l'article 75.1 pour*
6 *l'année 2022*⁷. Il y indique également les projets ayant fait l'objet d'une demande de
7 subventions. Dans ces cas, le budget total autorisé en accord avec les pouvoirs de décision
8 d'Hydro-Québec représente le montant excluant les subventions, et ce, pour la durée du projet.
9 Lorsque les subventions sont accordées, elles sont portées en réduction du budget final prévu
10 et des montants réels annuel et cumulatif présentés au tableau 3.

⁷ R-9001-2022, pièce [B-0008](#).

**TABLEAU 3 :
SUIVI DES PROJETS MAJEURS – 2023 (M\$)**

Projets initiés après l'adoption du projet de loi no 34	Budget total		Fin des travaux	Réal 2023		Descriptions et Commentaires
	Autorisé HQ	Prévu		Annuel	Cumulatif	
Raccordement du nouveau poste 315-25 kV de Côte-Saint-Luc	90,5	90,5	2034	0,2	0,2	Raccordement du nouveau poste de Côte-Saint-Luc à 315-25 kV afin de remplacer le poste de Hampstead à 120-25/12 kV - voir section 2.1.1.
Raccordement de deux nouveaux transformateurs au poste de Sainte-Rosalie	32,4	32,4	2030	0,0	0,0	Raccordement de deux nouveaux transformateurs au poste de Sainte-Rosalie, pour ensuite démonter les postes et lignes à 49 kV du secteur et transférer la charge du réseau de distribution afin de bénéficier des nouveaux équipements. - voir section 2.1.2.
Construction d'un simulateur de puissance	32,6	29,5	2025	4,3	9,2	<p>Construction d'un simulateur de puissance pour assurer la transition énergétique, intégrer de l'énergie renouvelable et réduire les émissions de gaz à effets de serre. - voir section 2.1.3.</p> <p>Ce projet n'était pas catégorisé projet majeur dans le rapport de l'année précédente étant donné que le budget total prévu était en deçà de 25 M\$.</p> <p>Une recommandation révisée a été autorisée en 2023 en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec au montant de 32,6 M\$. La hausse du budget final prévu provient principalement de l'augmentation des coûts de composantes électroniques et enceintes de l'amplificateur, dans un contexte d'enjeu avec la chaîne d'approvisionnement et de pénurie mondiale. Le report de la mise en service de 2022 à 2025, causé par le retard dans la réception de plusieurs composantes, entraîne une augmentation des frais financiers.</p> <p>Une subvention a été accordée dans le cadre de ce projet pour un montant de 3,6 M\$. Ce montant a été porté en réduction du budget final prévu. Le montant réel cumulatif inclut 3,3 M\$ de subvention. La réévaluation de la contingence depuis la recommandation révisée a entraîné une hausse du budget total prévu de 0,5 M\$.</p> <p>Les investissements cumulatifs incluent un montant de 4,9 M\$ pour des dépenses antérieures à la révision de la recommandation.</p>
Raccordement de la communauté autochtone de Kitcisakik	32,7	32,7	2025	2,9	3,1	<p>Raccorder au réseau électrique 25 kV la communauté autochtone de Kitcisakik située dans le parc de La Vérendrye - voir section 2.1.4.</p> <p>Les investissements cumulatifs incluent un montant de 0,2 M\$ pour des dépenses antérieures à l'autorisation du projet.</p>
Construction d'une nouvelle centrale thermique et d'un système de stockage d'énergie à Kangiqsujuaq	110,0	110,0	2028	1,1	2,2	<p>Construction d'une nouvelle centrale thermique et d'un système de stockage d'énergie au réseau autonome de Kangiqsujuaq - voir section 2.1.5.</p> <p>Les investissements cumulatifs incluent un montant de 1,1 M\$ pour des dépenses antérieures à l'autorisation du projet.</p>

Projets initiés après l'adoption du projet de loi no 34	Budget total		Fin des travaux	Réel 2023		Descriptions et Commentaires
	Autorisé HQ	Prévu		Annuel	Cumulatif	
Réseau structurant de transport en commun (RSTC) - Tramway ville de Québec	70,4	19,2	2026	0,5	0,4	<p>Le projet vise à effectuer le déplacement des lignes souterraines existantes, l'enfouissement de réseaux aériens et à procéder à l'alimentation du projet pour la mise en place du tramway de Québec - voir section 2.1.6.</p> <p>Une contribution de 51,2 M\$ est attendue de la ville de Québec pour les travaux confiés à Hydro-Québec. Elle est intégrée au budget total prévu. Le montant réel cumulatif inclut 12,8 M\$ de contribution de la ville de Québec.</p> <p>Le gouvernement du Québec a mandaté la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) de trouver le meilleur projet pour Québec. Le Distributeur est en attente de la nouvelle proposition du projet de la part de la CDPQ afin de déterminer le traitement approprié du projet actuel.</p> <p>Les investissements cumulatifs incluent un montant de (0,1) M\$ pour des dépenses et contributions antérieures à l'autorisation du projet.</p>
Construction de la nouvelle centrale hybride d'Aupaluk	95,1	95,1	2027	5,1	6,1	<p>Construction d'une nouvelle centrale hybride au réseau autonome d'Aupaluk et prolongement du réseau de distribution - voir section 2.1.7.</p> <p>Les investissements cumulatifs incluent un montant de 1,0 M\$ pour des dépenses antérieures à l'autorisation du projet.</p>
Augmentation de la puissance de la centrale de Quaqaq, construction d'un nouvel abri à matières dangereuses et remplacement du parc à carburant.	52,1	52,1	2025	25,7	28,5	<p>Augmenter la puissance de la centrale de Quaqaq afin de respecter le critère de puissance garantie et construire un nouvel abri à matières dangereuses et un parc à carburant afin de répondre aux exigences réglementaires en vigueur.</p>
Entente d'enfouissement avec la ville de Montréal	89,5	69,2	2028	5,7	18,5	<p>Entente avec la Ville de Montréal visant à enfouir un maximum de 4,5 km de lignes par année jusqu'à un maximum de 10 M\$ indexé annuellement.</p> <p>Diminution de 6,0 M\$ du budget total prévu car les investissements ont été plus bas que prévu et le budget annuel ne peut être reporté aux années subséquentes.</p> <p>Une correction de 1,1 M\$ a été apportée au solde cumulatif suite à des ajustements aux projets en 2022.</p>
Réhabilitation des digues de la centrale Menihék	63,9	63,9	2026	8,1	14,5	<p>Réhabiliter les 3 digues de la centrale Menihék afin d'assurer la pérennité des installations.</p> <p>La fin des travaux a été reportée d'un an dû à un retard dans la livraison du campement de Menihék (le campement sera utilisé par les travailleurs du projet).</p>
Construction de la nouvelle centrale et du nouveau poste de Puvimituq - plan de conversion phase 1	115,0	90,7	2026	6,2	10,0	<p>Construire une nouvelle centrale thermique et un nouveau poste à Puvimituq afin d'assurer la fiabilité de l'alimentation électrique de la communauté.</p> <p>Le budget final prévu a augmenté de 25,6 M\$. La hausse provient des nouveaux coûts d'entrepreneur suite à l'ouverture des plis du lot #2, la surchauffe du marché et le peu d'entrepreneurs disponibles a entraîné une augmentation des prix. Une recommandation révisée a été autorisée en 2023 en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec au montant de 115,0 M\$.</p> <p>Une subvention a été accordée dans le cadre de ce projet pour un montant de 31,0 M\$. Ce montant a été porté en réduction du budget final prévu. Le montant réel cumulatif inclut 4,5 M\$ de subvention.</p> <p>Les investissements cumulatifs incluent un écart de 0,1 M\$ causé par l'arrondi.</p>
Augmentation de la puissance et intégration des énergies renouvelables de la centrale de Kuujjuarapik	41,9	49,0	2025	22,4	25,3	<p>Augmenter la puissance de la centrale de Kuujjuarapik afin d'assurer la fiabilité de l'alimentation électrique de la communauté.</p> <p>L'augmentation du budget final prévu de 10,3 M\$ reflète l'actualisation des coûts des travaux après le dépôt de l'ingénierie final et les derniers résultats d'appels d'offres. Une recommandation révisée sera produite en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec.</p> <p>Une subvention a été accordée dans le cadre de ce projet pour un montant de 3,2 M\$. Ce montant a été porté en réduction du budget final prévu. Le montant réel cumulatif inclut 1,2 M\$ de subvention.</p>

Projets initiés après l'adoption du projet de loi no 34	Budget total		Fin des travaux	Réal 2023		Descriptions et Commentaires
	Autorisé HQ	Prévu		Annuel	Cumulatif	
Remplacement du «Meter Data Management System» (MDMS)	50,5	54,9	2023	23,2	54,9	Remplacer le système Meter Data Management System (MDMS) qui est principalement utilisé pour la relève des données de mesurage dans un but de facturation et autres services. La hausse des coûts de 4,4 M\$ est due à la prolongation de la phase 2 du projet ainsi qu'à l'augmentation des frais financiers. Le Distributeur a complété la mise en service.
Remplacement des aérorefroidisseurs de la centrale thermique de Cap-Aux-Meules	33,2	En analyse	2027	0,5	3,9	Remplacer les aérorefroidisseurs de la centrale thermique de Cap-Aux-Meules en raison de la dégradation affectant leur capacité de refroidissement et leur structure. La stratégie de réalisation de ce projet sera réévaluée. Une recommandation révisée sera produite en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec lorsque le nouveau budget total prévu sera établi.
Construction de la nouvelle centrale d'Inukjuak	60,0	46,1	2025	18,2	22,8	Construire une nouvelle centrale thermique à Inukjuak afin d'assurer la fiabilité de l'alimentation électrique de la communauté. Une subvention a été accordée dans le cadre de ce projet pour un montant de 20,1 M\$. Ce montant a été porté en réduction du budget final prévu. Le montant réel cumulatif inclut 12,6 M\$ de subvention.
Raccordement du poste de Montréal-Nord	36,5	36,5	2029	4,7	6,4	Raccordement du poste de Montréal-Nord.
Construction de la nouvelle centrale hybride de Tasiujaq	79,4	79,1	2024	15,2	52,9	Construire une nouvelle centrale hybride combinant l'énergie thermique et le solaire. La hausse des coûts de 19,1 M\$ est due à un retard dans les travaux chantier combiné à des hausses de prix généralisées et une contingence pour couvrir une potentielle réclamation entrepreneur. Une recommandation révisée a été autorisée en 2023 en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec au montant de 79,4 M\$. Une subvention a été accordée dans le cadre de ce projet pour un montant de 0,3 M\$. Ce montant a été porté en réduction du budget final prévu et du montant réel cumulatif.
Remplacement des systèmes de conduite des réseaux de transport et de distribution d'électricité	211,6	179,1	2027	0,0	3,2	Remplacer le système de conduite du réseau (Logiciel CED) par un nouveau système de conduite du réseau (SCR-D) afin de remédier à l'obsolescence du logiciel CED. À la suite de l'identification d'écarts fonctionnels à même le système proposé par le fournisseur retenu en 2019 pour le remplacement du « logiciel CED », deux scénarios ont été envisagés, soit de développer une nouvelle génération de la plateforme de ce dernier afin de combler les écarts constatés (réingénierie de l'architecture du système afin de répondre aux besoins de gestion du modèle de données), soit de moderniser le logiciel CED (refonte technologique du système CED actuel). Les analyses réalisées en 2023 démontrent que le développement d'une nouvelle génération de la plateforme du fournisseur retenu en 2019 impliquerait des délais supplémentaires dans la livraison de cette dernière, le tout générant des investissements additionnels pour maintenir la pérennité du logiciel CED et l'implantation de cette nouvelle plateforme, des risques importants et un dépassement significatif des coûts par rapport au budget accordé au volet Distribution. Ainsi, la décision de faire évoluer le logiciel CED s'est avérée la plus optimale. Quant aux coûts encourus, ils ont été comptabilisés aux comptes de radiation selon les normes comptables. Un montant résiduel de 3,2 M\$ représente les infrastructures qui supportent la solution et qui ont été mises en service en 2021. L'estimation de ces travaux est évaluée à 179,1 M\$, son déploiement est prévu par phase avec un déploiement final pour fin 2027.
Sous-total	1 297,2	1 130,0		144,1	262,1	

Les totaux et sous-totaux sont calculés à partir des données non arrondies.

Projets autorisés - pré projet de loi no 34	Budget total		Fin des travaux	Réel 2023		Descriptions et Commentaires
	Autorisé Régie	Prévu		Annuel	Cumulatif	
Transfert des charges du poste de Port-Daniel D-2012-150	18,0	13,8	2025	0,4	9,4	Transférer des charges du poste de Port-Daniel vers les postes de Micmac et de Paspébiac.
Réfection des vannes de l'évacuateur de crues principal de la centrale des Menihék D-2017-068	14,9	28,6	2025	3,9	16,4	Procéder à la réfection des quatre vannes de l'évacuateur de crues principal de la centrale des Menihék afin de rétablir la capacité d'évacuation de l'équipement. Une recommandation révisée a été autorisée en 2021 en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec au montant de 28,6 M\$. Les investissements cumulatifs incluent un écart de 0,1 M\$ causé par l'arrondi.
Travaux d'installation de nouveaux câbles pour l'alimentation de l'île d'Orléans D-2018-154	20,2	26,1	2024	0,3	22,8	Installer de nouveaux câbles d'alimentation sous le lit du fleuve Saint-Laurent afin de desservir les clients de l'île d'Orléans. Une recommandation révisée a été autorisée en 2020 en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec au montant de 23,9 M\$. La hausse de 1,9 M\$ du budget total prévu est due à d'importants délais d'obtention d'autorisations ministérielles ainsi qu' à des travaux additionnels requis afin d'éviter des problèmes environnementaux.
Raccordement du village de La Romaine au réseau intégré D-2018-042	114,4	213,4	2024	0,7	213,1	Construire une ligne de 112 km et trois sous-postes localisés à la rivière Natashquan, village de Kegaska et l'aéroport de La Romaine permettant le raccordement du village de La Romaine au réseau intégré de distribution. Une recommandation révisée a été autorisée en 2021 en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec au montant de 228,8 M\$.
Raccordement du poste De Lorimier D-2014-050	27,9	33,2	2028	1,6	19,4	Raccordement du poste de Lorimier - voir section 2.2.1. Une recommandation révisée sera produite en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec.
Raccordement du poste de Baie-Saint Paul D-2014-107	22,5	25,3	2024	1,2	18,5	Raccordement du poste de Baie-Saint-Paul - voir section 2.2.1. Hausse de 4,3 M\$ du budget total prévu due à une révision de l'estimation des travaux pour tenir compte de l'inflation et du coût de la main d'œuvre. La fin des travaux a été reportée d'un an - voir section 2.2.2.
Raccordement du poste de Saint-Patrick D-2015-051	20,8	26,2	2028	3,7	22,7	Les investissements cumulatifs incluent un écart de 0,1 M\$ causé par l'arrondi. Raccordement du poste de St-Patrick - voir section 2.2.1. Une recommandation révisée sera produite en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec.
Raccordement du poste Fleury D-2013-205	36,5	36,5	2028	1,3	17,8	La fin des travaux a été reportée de 2 ans puisqu'un client externe a des enjeux de conversion. Raccordement du poste Fleury - voir section 2.2.1.
Raccordement du poste Saint-Jean D-2016-013	24,6	25,0	2025	4,1	21,3	Raccordement du poste Saint-Jean - voir section 2.2.1. La fin des travaux a été reportée d'un an - voir section 2.2.2.
Raccordement du poste de l'Achigan D-2018-115	31,3	21,1	2024	3,6	20,1	Raccordement du poste de l'Achigan - voir section 2.2.1. La hausse du budget total prévu de 3,8 M\$ s'explique par l'inflation, le report des activités de plantage et des travaux électriques dû à un changement d'entrepreneur. Le projet est plus complexe que prévu notamment pour la signalisation. Le report des activités de plantage en 2023 force la réalisation des travaux électriques en 2024 ainsi, la mise en service finale prévue est reportée à 2024.
Raccordement du poste Le Corbusier D-2020-038	33,1	37,8	2024	6,7	36,4	Raccordement du poste Le Corbusier - voir section 2.2.1. Une recommandation révisée sera produite en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec.
Sous-total	364,2	487,0		27,6	417,7	
Total	1 661,4	1 617,0		171,7	679,8	

Les totaux et sous-totaux sont calculés à partir des données non arrondies.

2.1. Projets initiés après l'adoption du projet de loi n° 34

1 En 2023, le Distributeur a lancé sept nouveaux projets majeurs :

2.1.1. *Raccordement du nouveau poste 315-25 kV de Côte Saint-Luc*

2 Ce projet de 90,5 M\$ vise à remplacer le poste de Hampstead à 120-25/12 kV qui a atteint sa
3 capacité limite de transformation, par le nouveau poste de Côte-Saint-Luc et sa ligne
4 d'alimentation dans le cadre de la conversion du réseau à 315-25 kV. La fin des travaux est
5 prévue en 2034.

2.1.2. *Raccordement de deux nouveaux transformateurs au poste de Sainte-Rosalie*

6 Le projet de 32,4 M\$ consiste à assurer la pérennité de la zone en ajoutant deux
7 transformateurs au poste de Sainte-Rosalie, pour ensuite démanteler les postes et lignes à
8 49 kV du secteur et transférer la charge du réseau de distribution afin de bénéficier des
9 nouveaux équipements. Le projet permettra ainsi de mieux répartir la charge entre les postes
10 de Sainte-Rosalie et Casavant. La fin des travaux est prévue en 2030.

2.1.3. *Construction d'un simulateur de puissance*

11 Le projet de 32,6 M\$ vise à construire un simulateur de puissance visant à créer une nouvelle
12 infrastructure afin de développer, tester et valider les nouvelles technologies du réseau de
13 demain et d'en connaître l'impact sur les réseaux. Ces infrastructures seront installées sur le
14 site de l'IREQ à Varennes. La fin des travaux est prévue en 2025.

2.1.4. *Raccordement de la communauté autochtone de Kitcisakik*

15 Le projet de 32,7 M\$ consiste à raccorder au réseau électrique 25 kV la communauté
16 autochtone de Kitcisakik située dans le parc de La Vérendrye, près du barrage Bourque. En
17 plus d'alimenter en électricité la communauté, le nouveau réseau servira à raccorder des
18 bornes de recharge pour véhicules électriques. La fin des travaux est prévue en 2025.

2.1.5. *Construction d'une nouvelle centrale thermique et d'un système de stockage d'énergie à Kangiqsujuaq*

19 Le projet de 110,0 M\$ vise à construire une nouvelle centrale thermique et un système de
20 stockage d'énergie dans le réseau autonome de Kangiqsujuaq afin d'assurer la fiabilité et
21 l'efficacité à long terme de la production énergétique et de préparer le réseau pour un mode
22 d'exploitation diesel - éolien - batterie - solaire. La fin des travaux est prévue en 2028.

2.1.6. *Réseau structurant de transport en commun (RSTC) – Tramway ville de Québec*

23 Dans le cadre du projet du réseau de transport structurant de la ville de Québec, cette dernière
24 confie à Hydro-Québec la réalisation de l'ingénierie intégrant les réseaux techniques urbains

1 afin d'aménager le tramway sur son territoire. Le projet de 70,4 M\$ consiste à effectuer le
2 déplacement des lignes souterraines existantes, l'enfouissement de réseaux aériens et de
3 procéder à l'alimentation du projet pour la mise en place du tramway de Québec. La fin des
4 travaux est prévue en 2026. Le gouvernement du Québec a mandaté la Caisse de dépôt et
5 placement du Québec (CDPQ) pour trouver le meilleur projet pour Québec. Le Distributeur est
6 en attente de la nouvelle proposition du projet de la part de la CDPQ afin de déterminer le
7 traitement approprié du projet actuel.

2.1.7. Construction de la nouvelle centrale hybride d'Aupaluk

8 Le projet de 95,1 M\$ consiste à construire une nouvelle centrale hybride au réseau autonome
9 d'Aupaluk et le prolongement du réseau de distribution afin d'assurer la fiabilité et l'efficacité à
10 long terme de la production énergétique et d'exploiter le réseau en mode diesel – cogénération
11 ORC (pour Organic Rankine Cycle en anglais) - solaire. La fin des travaux est prévue en 2027.

2.2. Projets autorisés – pré projet de loi n° 34

12 En 2023, le Distributeur a poursuivi la réalisation des projets majeurs autorisés par la Régie
13 avant l'adoption du projet de loi n° 34.

2.2.1. Travaux de raccordement du réseau de distribution aux postes satellites du Transporteur

14 Il s'agit de travaux requis afin de répondre à la croissance de la charge locale, d'assurer la
15 pérennité des équipements du Transporteur et pour le maintien des actifs du Distributeur. Ils
16 consistent principalement à préparer les composantes du réseau de distribution pour supporter
17 une tension de 25 kV, à convertir et raccorder de nouveaux postes et à effectuer les transferts
18 de charges, en plus de réaliser les travaux connexes.

2.2.2. Report de la fin des travaux

19 Le report de la fin des travaux de certains projets est dû principalement à un manque de
20 capacité qui entraîne une réallocation de la force de travail. En effet, en cours d'année, le
21 Distributeur réévalue régulièrement la planification de l'ensemble des travaux à réaliser sur
22 son réseau en fonction des nouvelles réalités, de ses priorités, de l'évolution des besoins du
23 réseau et de la force de travail totale.

2.3. Projets complétés

2.3.1. Initiés après l'adoption du projet de loi n° 34

24 Le Distributeur présente son dernier suivi pour le projet de remplacement du « Meter Data
25 Management System » (MDMS) qui a été mis en service en 2023.